

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

la réponse à l'interpellation INT25.02 déposée le 3 avril 2025 par Monsieur le Conseiller communal Ruben Ramchurn intitulée « L'Amalgame et La vie nocturne yverdonnoise »

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Dans le cadre de la séance du Conseil communal du 3 avril 2025, Monsieur le Conseiller communal Ruben Ramchurn a déposé une interpellation intitulée « L'Amalgame et La vie nocturne yverdonnoise » (INT25.02). Le texte complet de cette interpellation, à laquelle la Municipalité a jugé judicieux de répondre par écrit, figure en annexe à la présente communication.

Cette interpellation est l'occasion de faire un point de situation sur la thématique de la dynamisation de la vie nocturne yverdonnoise. En effet, cette problématique d'importance fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de la Municipalité. Si celle-ci ne partage pas complètement l'alarmisme de l'interpellateur, elle suit sur le fond de nombreux points d'analyse soulevés dans son texte.

Que ce soit à Yverdon-les-Bains ou ailleurs, le constat est amer pour les amoureuses et amoureux de la vie nocturne : la population, et tout particulièrement les jeunes, sort moins. Que ce soit à cause du COVID, des changements d'habitudes de consommation de la musique, ou pour d'autres raisons encore, les clubs de musique actuelle de Suisse romande subissent en nombre de larges pertes de publics, tout comme les restauratrices et restaurateurs.

Les jeunes Yverdonnois.e.s qui sortent (plus rarement que par le passé) le font souvent dans d'autres villes. De manière réaliste, la Municipalité remarque que le public est peu nombreux, quelle que soit l'offre proposée.

Malgré ce constant préoccupant, la Municipalité a décidé de prendre la situation en mains, de montrer la voie et de donner l'exemple au travers de diverses actions et projets, menés depuis plusieurs années.

Suite à l'abandon du projet de création d'Assises de la vie nocturne, jugées longues, coûteuses, et aux effets potentiellement assez faibles, la Municipalité a mis sur pied, en 2023, un comité de pilotage chargé de développer des actions concrètes autour de la vie nocturne. Ce comité est composé de trois membres de la Municipalité ainsi que de plusieurs chefs de services et cadres de l'administration impliqués dans des thématiques en lien avec la vie nocturne.

Epaulé par un groupe de travail ad hoc permettant d'avancer concrètement sur les thématiques abordées, ce comité a déjà pu proposer concrètement les projets suivants :

- Nouveau dispositif d'autorisation pour les restauratrices et restaurateurs dans le cadre des « RDV des terrasses », leur permettant d'ouvrir plus facilement et plus longtemps

leurs terrasses, et d'y organiser des animations en collaboration avec des associations, artistes et partenaires locaux.

- Lancement d'une étude (en cours) visant à faciliter les processus de demande d'autorisations pour l'ensemble des actrices et acteurs de la vie nocturne locale, qu'ils soient publics ou privés.
- Développement d'un nouveau soutien au cinéma du centre-ville.
- Création d'une nouvelle manifestation « Viva Pesta » visant à dynamiser le centre-ville un soir par semaine durant tout l'été. Une première édition a été menée en 2024, et la deuxième édition aura lieu en 2025.
- Mise en place de soutiens spécifiques aux actrices et acteurs de la vie nocturne: des subventions spécifiques, liées à l'organisation d'événements nocturne à La Marive ainsi que sur le site de Sports 5, dont l'octroi et le versement sont soumis à une procédure simplifiée.
- Création de l'agenda des événements yverdonnois, en ligne sur le site internet de la Ville¹.

En parallèle, divers projets d'envergure de la Municipalité, actuellement en cours de développement, visent également à dynamiser de manière globale la vie économique, sociale, culturelle et nocturne du centre-ville :

- Sports 5 : les actrices et acteurs sélectionnés sur le site de Sports 5 représentent un nouveau vivier d'organisatrices et organisateurs, qui sont en train de développer sur le site historique de L'Amalgame de nouvelles formes d'événements nocturnes. De nouveaux projets voient le jour, et la Ville accompagne leur développement.
- Front-Gare : le projet de bâtiment emblématique de la Place de la Gare prévoit, en l'état actuel des réflexions, une importante part d'événementiel (cinéma, salles de spectacles, bars, restaurants, etc.) qui en ferait un nouveau lieu, complémentaire à Sports 5, permettant de dynamiser la vie économique et nocturne du centre-ville spécifiquement.
- Dans le cadre de la commission événementielle, qui réunit, sous la direction du Municipal en charge de la sécurité publique, l'ensemble des services concernés par les manifestations d'importance dans l'espace public, des essais sont menés lors de manifestations d'envergure en autorisant par dérogation un niveau sonore plus élevé et en analysant l'impact sur le voisinage.
- La question de l'ouverture prolongée des établissements publics jusqu'à 04h00 et des terrasses jusqu'à 02h00 a été examinée, mais elle est liée à des aspects légaux dépassant la seule réglementation communale en matière d'horaires des établissements publics. Dès lors, un exploitant qui souhaite prolonger de manière régulière son activité au-delà de 04h00 ou sa terrasse au-delà de 02h00 doit initier au préalable une procédure de changement de licence d'établissement public. Cette demande doit faire l'objet d'une enquête publique conformément aux articles 103 ss LATC et doit être examinée à l'aune des dispositions de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (en particulier de l'ordonnance sur la protection contre le bruit) ainsi que de la loi cantonale sur les auberges et débits de boissons (LADB), en prenant en compte les droits des tiers. Généraliser une prolongation à 04h00 pour tous les

¹ <https://www.yverdon-les-bains.ch/medias/agenda#/>

établissements n'est par ailleurs pas possible sans tenir compte de la distinction prévue par le règlement général de police entre établissements de nuit (discothèques, night-clubs notamment) et de jour (autres établissements). En revanche, des ouvertures prolongées occasionnelles pour tous les établissements sont possibles lors de manifestations d'importance (p.ex. Brandons) ou pour un établissement en particulier lors d'occasions spéciales (p. ex. mariage, anniversaire de l'établissement, etc.). Leur nombre doit toutefois rester limité pour la tranquillité du voisinage, puisque ce dernier n'a pas eu l'occasion de faire valoir ses droits au préalable dans le cadre d'une procédure d'enquête publique.

- Enfin, cette problématique est à considérer parallèlement à celle de la dynamisation du centre-ville. A cet égard, la Ville mène en ce moment même plusieurs actions, dont notamment l'organisation d'Assises du centre-ville, en collaboration avec la SIC, qui se tiendront début juin 2025 ; de plus des discussions sont menées avec les milieux de la restauration et de l'hôtellerie, dans le but d'identifier à court terme des pistes d'actions que la Ville pourrait mener en collaboration avec ces différents milieux représentatifs de l'économie du centre-ville afin d'encourager la fréquentation du tissu commercial dudit centre. Il est encore trop tôt pour détailler ces pistes; la Ville envisage toutefois de consacrer des moyens à ces différentes démarches.

L'ensemble de ces actions ne peuvent à elles seules changer la vie nocturne locale. La Municipalité espère cependant, à travers ces projets et d'autres encore à venir, créer une nouvelle dynamique positive qui renforcera l'envie de sortir de l'ensemble de la population yverdonnoise, tous les soirs de l'année, à Yverdon-les-Bains, et de séduire de nouveaux publics loin à la ronde. Elle se réjouit surtout d'être rejointe dans cet élan par l'ensemble des actrices et acteurs privés et publics, dont les activités participent déjà activement à la vie nocturne locale.

Ces avancées et projets ne peuvent certes pas, à eux seuls, changer la perception et l'image que le grand public se fait de la vie nocturne locale. Ainsi, notamment dans le cadre du projet en cours de développement du marketing urbain, la Municipalité souhaite sensibiliser la population en général à la diversité et à la qualité de l'offre d'activités au centre-ville, consciente que des perceptions négatives, colportées à l'extérieur, ternissent globalement l'image de notre belle et dynamique ville.

En conclusion, la Municipalité encourage ainsi l'ensemble des membres du Conseil communal à sortir profiter de la vie nocturne yverdonnoise dans toute sa diversité, des simples apéros après le travail aux plus folles soirées underground, et des festivals estivaux aux propositions les plus pointues dans les institutions culturelles locales. Elle vous encourage également à devenir, autant auprès de vos proches qu'à l'extérieur, des ambassadrices et ambassadeurs du dynamisme yverdonnois, ainsi que des colportrices et colporteurs d'une image de notre ville positive, qui renforcera l'envie de toutes et tous de profiter des atouts, parfois méconnus, de notre belle cité.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :


P. Dessemonts



Le secrétaire :


F. Zürcher

Annexe : Interpellation INT.25.02 de M. le Conseiller communal Ruben Ramchurn

Interpellation sur l'Amalgame et la vie nocturne yverdonnoise,

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les Municipaux, Chers Collègues,

Pour commencer je vous préviens que je n'ai aucune intention de tirer sur l'ambulance en abordant le sujet de l'Amalgame. Détendez-vous tous.

L'Amalgame est un beau projet qui a fêté ses 30 ans en 2024... de toute justesse si l'on en croit le reportage de Canal Alpha du 23 mars qui révélait qu'une crise de gouvernance couve depuis 2023 au moins. Le journaliste Massimo Greco y évoquait harcèlement, mobbing, burn-out, népotisme... Je ne veux pas m'étendre sur ce sujet qui doit je pense déjà bien occuper le service de la culture.

Le reportage de Canal Alpha était aussi l'occasion d'apprendre des choses positives sur l'Amalgame, comme par exemple que les membres du comité et du bureau souhaiteraient mieux faire et auraient besoin qu'on leur finance une formation de gouvernance à 10'000 francs. Je laisse ce détail à la Municipalité.

L'Amalgame est un lieu plus stratégique que jamais pour la vie culturelle et nocturne yverdonnoise qui connaît malheureusement ses pires heures.

Notre ville a récemment perdu une de ses dernières discothèques et les alternatives le week-end après 2 heures du matin deviennent inexistantes et la conséquence c'est que les bars de notre ville perdent eux aussi de leur attractivité.

Nous avons connu de très belles années dans le monde de la nuit yverdonnois. Peut-être que certains ne le savent pas, mais j'ai travaillé de longues années dans le monde de la nuit comme chef de la sécurité de clubs à Yverdon et Lausanne et c'est un thème qui me restera toujours très cher. C'est pourquoi j'avais fait voter à ce Conseil Communal fin 2020 le postulat pour la dynamisation de la vie nocturne yverdonnoise, dont on peut regretter aujourd'hui plus que jamais, que cette Municipalité ait décidé de ne pas l'appliquer.

Je pense que la vie nocturne est très importante pour le lien social d'une ville. Je pense aussi qu'une ville vit aussi bien la nuit que le jour et que les 2 sont essentiels.

Aujourd'hui toute la jeunesse d'Yverdon prend l'habitude de se retrouver à Lausanne le week-end par manque d'alternatives ici. Je n'ai rien contre les clubs lausannois, j'y ai travaillé longtemps et je les fréquente encore tous les mois. Néanmoins garder une vie nocturne dynamique à Yverdon est important, non seulement pour les emplois que ça crée, mais pour le lien social.

C'est aussi important quand nous avons des événements qui attirent des gens de l'extérieur d'avoir une offre après 2h du matin. Samedi passé le comptoir était bondé, avec une ambiance formidable, puis des centaines de personnes se sont retrouvés dans

une ville aux lumières éteintes à une heure où les transports publics ne circulent pas et avec le Club de la rue des remparts qui était bien incapable d'accueillir tous ces gens.

Voilà qui pourrait inciter des gens à prendre le volant quand ils ne devraient pas. Heureusement ceci ne devrait pas se reproduire ce samedi, puisque l'Amalgame sera ouvert jusqu'à 5h du matin pour la Giga Boum du Printemps. Comme l'Amalgame ne sera pas ouvert ce vendredi, on pourrait imaginer, ou plutôt rêver, que la ville autorise des bars à rester ouvert jusqu'à 4h comme le demandait le postulat pour la dynamisation de la vie nocturne yverdonnoise.

Vous vous demandez sans doute où je veux en venir... et bien voilà. Nous sommes justement en train de converger. Je constate que l'Amalgame a de belles subventions, parmi les plus généreuses de la culture yverdonnoise, mais on constate encore une fois que l'argent ne fait pas tout. 10'000 en plus pour une formation de gouvernance, c'est du ressort de la Municipalité si elle estime que c'est nécessaire, mais je ne crois pas qu'on puisse toujours tout acheter.

Je crois surtout qu'il faut aujourd'hui une réelle convergence de tous les acteurs des nuits yverdonnoises. Acteurs privés ou subventionnés, cessons d'être comme 2 églises parallèles et augmentons les collaborations.

J'invite les acteurs privés des nuits yverdonnoises à adhérer à l'Amalgame, je l'ai moi-même fait, devenons membre de l'Association GAME afin de travailler ensemble à l'avenir. J'invite l'Amalgame à multiplier les collaborations avec les DJ locaux comme elle a déjà commencé à le faire avec le collectif mille4sample (1400) qui a animé la nuit du réveillon.

J'invite tout le monde des nuits yverdonnoises à travailler ensemble.

J'invite les yverdonnois à céder à l'habitude de partir à Lausanne quand des jours comme ce 5 avril, nous pourrions faire la fête au comptoir puis au Club, au Citron Masqué ou à l'Amalgame.

J'invite la Municipalité à faire preuve de plus de souplesse en autorisant nos bistrotts à fermer à 4h quand ils en font la demande, de leur permettre d'ouvrir leurs terrasses jusqu'à 2h durant la belle saison.

J'invite également la Municipalité à permettre à des bars éphémères d'ouvrir des terrasses estivales que ce soit au bord du lac, sur le modèle de la jetée de la compagnie, mais aussi dans des lieux plus centraux comme la zone du kiosque à musique.

Et comme ceci est une interpellation et que j'aimerais pour une fois qu'on puisse tomber d'accord, j'interpelle la Municipalité afin de savoir si elle est d'accord avec moi sur le fait qu'aujourd'hui nous sommes le 3 avril et que c'est la Saint Richard.

Ruben RAMCHURN

Reçu le 31.03.2025